

Pignard-Péguet, Maurice. Maurice Pignard-Péguet,... Histoire générale illustrée des départements... Seine-et-Marne.... 1911.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

cle, n'a plus rien de seigneurial. Sa chapelle, avec ses hautes boiseries, l'emmarchement de l'autel, pavé de mosaïque en bois et le tabernacle ébène et cuivre sculpté à même, ne sauraient être passés sous silence.

BLANDY-LES-TOURS (BLANDIACUM)

Blandy, comme faisant partie de la vicomté de Melun, était seigneurie royale.

Tandis que les comtes de Melun habitaient le château-fort de l'île Saint-Etienne, les vicomtes habitaient la maison dite de la vicomté, et, le plus souvent, le château de Blandy, qui fut aussi le siège d'une seigneurie particulière après la vente de la vicomté, au XVII^e siècle.

Adam I^{er}, quand il vint à Blandy au commencement du XII^e siècle, trouva dans le domaine une partie indivise avec les moines de Saint-Martin-des-Champs. Un différend s'éleva entre le vicomte et l'abbé; il fut porté devant le tribunal du Pape qui nomma des arbitres; mais le procès dura un siècle et ne fut terminé qu'en 1214, au profit du monastère de Saint-Martin. (1)

Dé 1422 à 1429, Blandy, comme toute la vicomté de Melun, se trouva sous la domination anglaise. En 1429, Nicolas Giresme, grand prieur de France, et Denis de Chailly, bailli de Meaux, mirent le siège devant le château de Blandy qu'ils reprirent aux Anglais.

Du mariage de Marguerite de Melun-Tancarville avec Jacques d'Harcourt naquit une fille, Marie, dont tomba amoureux Erard de Montargis, qui apprit qu'il avait un rival en Dunois, bâtard d'Orléans. Aussi, au cours d'un tournoi qu'il donna en son château de Montargis, le 1^{er} mai 1439, en présence du roi, de la reine et de Marie, essaya-t-il de le tuer. La jeune fille s'évanouit et le roi, qui avait compris, entraîna Dunois.

Erard prit avec lui des gens armés et se rendit au château de Blandy pour enlever Marie d'Harcourt qu'il savait être presque seule et qui n'eut que le temps de faire prévenir Dunois à Melun. Pendant qu'Erard cherchait à escalader les murailles du château, Dunois accourut; mais il trouva le seigneur de Montargis à l'intérieur. Une rixe s'ensuivit entre les deux adversaires, au cours de laquelle Dunois fut blessé. Erard, libre, finit par trouver Marie dans l'oratoire du donjon. A la vue du danger qu'elle courait, elle s'enfuit et se jeta du haut de la tour en bas; mais elle alla s'échouer sur un terrain mouvant à l'intérieur même du château où elle resta évanouie. Quand elle revint à elle, Dunois, qui avait tué Erard, la contemplait, agenouillé à ses pieds. Un mois plus tard, Marie d'Harcourt devenait comtesse de Dunois.

Le marquis de Rothelin, vicomte de Melun, ayant cédé la vicomté, sauf la seigneurie de Blandy, laissa celle-ci à sa mort, en 1548, à sa veuve Jacqueline de Rohan et sa fille, Françoise d'Orléans, princesse de Bourbon-Condé. En 1567, le comte d'Enragues, à la tête d'un détachement de cheval-légers, de par l'ordre du roi, enleva du château de Blandy la marquise et les trois jeunes princes, fils de Louis I^{er} de Bourbon et de Françoise d'Orléans. La grand'mère et les petits-fils furent incarcérés, le 13 novembre, au château du Louvre. Un des petits princes arrêtés, Henri I^{er} de Bourbon-Condé,

(1) Voir l'Histoire de Melun.

épousait, en 1572, à Melun, la fille du duc de Nevers, Marie de Clèves, la sœur des duchesses de Guise et de Nevers. Les noces se firent au château de Blandy et Henri de Navarre, plus tard Henri IV, y assista avec quelques réformés. Le lendemain, ils partirent pour Paris avec les nouveaux époux dans l'intention d'assister au mariage du Béarnais avec la sœur de Charles IX. Ils arrivèrent le 20 juillet; le 24 août suivant, Coligny était victime du massacre de la Saint-Barthélemy.

Jacqueline de Rohan, marquise de Rothelin, mourut à Blandy en 1587. Elle a été inhumée dans un caveau placé sous la lampe de l'église. Elle laissait la seigneurie de Blandy à sa fille, la princesse de Condé. En 1601, la terre échut à Charles de Bourbon-Condé, un des fils de celle-ci, le comte de Soissons qui assista au couronnement de Marie de Médicis (1610). Il se retira ensuite au château de Blandy où il mourut en 1612, laissant la seigneurie à sa veuve, Anne de Montafié, qui la garda jusqu'en 1644.

A cette date, la seigneurie devint indivise entre Marie d'Orléans, princesse de Carignan, et Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de Nemours. Moins de vingt ans après, en 1663, le prince Eugène de Savoie naissait au château de Blandy.

En 1688, Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de Nemours était seule propriétaire des terres. Elles furent vendues, pour la première fois, en 1707, au maréchal de Villars qui venait d'acquérir Vaux-le-Vicomte et la vicomté de Melun.

Le château. — L'antiquité du château se perd dans la nuit des temps selon l'expression consacrée. On y constate toutefois une chose très ancienne que d'aucuns ont pris pour une crypte et que d'autres prétendent avoir servi de prétoire à Aurélien. C'est une pièce souterraine, carrée, assez grande, voûtée en pierres de blocage et soutenue à son centre par un pilier circulaire à moulures. On y accède par un escalier de quatorze marches de la terrasse de la cour intérieure qui est en bon état de conservation et dont l'ensemble paraît former un tertre.

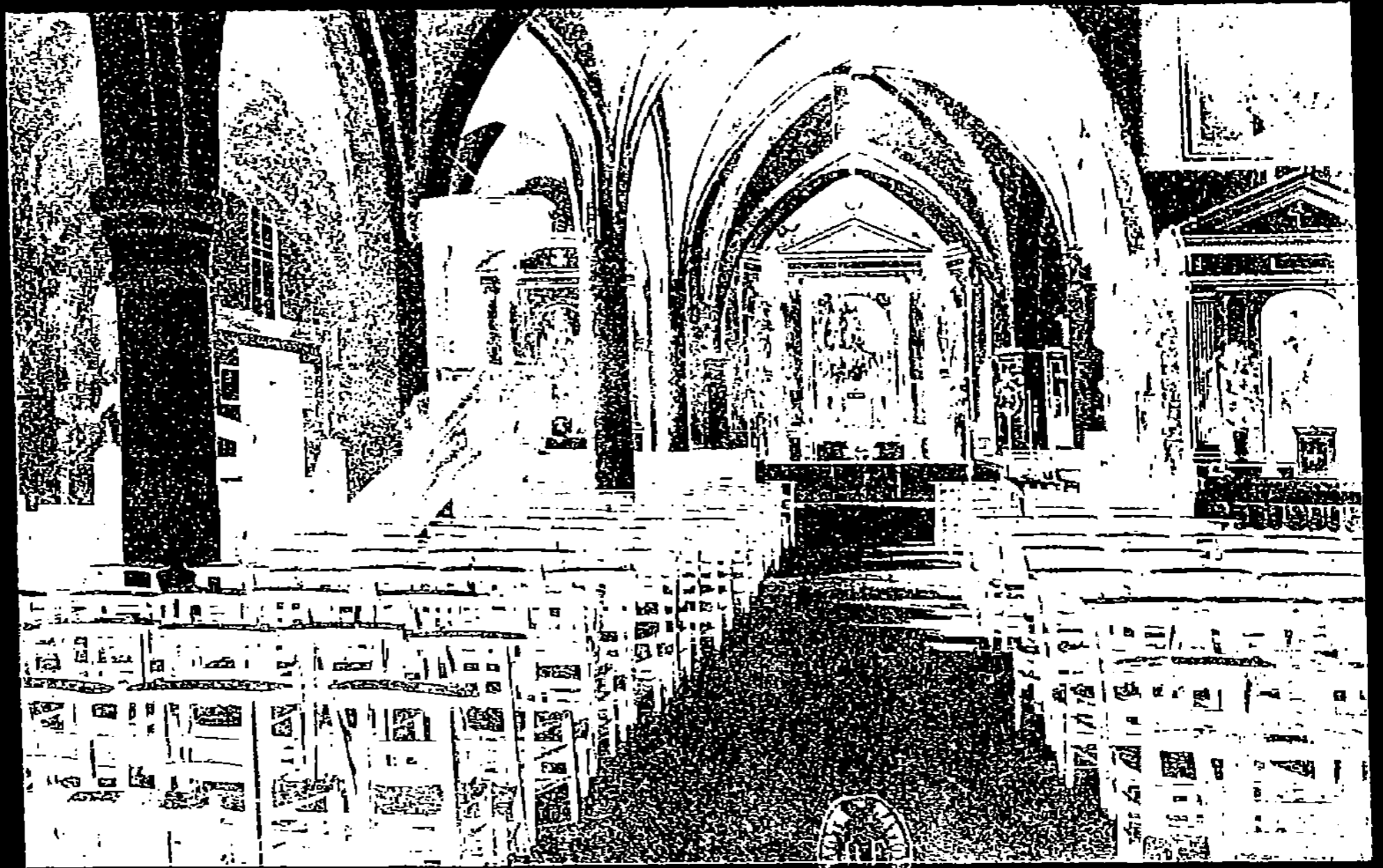
Vers 1225, le village de Blandy, concentré au faubourg de Blanduzel autour de la cour Saint-Martin, était déjà important; le château ne se composait que d'un bâtiment assez rustique d'environ vingt mètres de longueur. C'était un seul étage de maisons partant du tertre du prétoire d'Aurélien pour venir finir sur une seule ligne, au pied de la tour non construite encore qui devait être surnommée l'escalier de Longueville. Néanmoins il existait déjà au château deux chapelles qu'Adam III avait fondées et dotées en 1250.

En 1371, Charles V, en présence de l'invasion anglaise, ordonna à son chambellan, Jean II de Tancarville, vicomte de Melun, seigneur de Blandy, de fortifier son château, lui allouant, pour sa part, dans l'intérêt de la sécurité nationale, une somme de 6.000 livres. Jean II éleva, à ce moment-là, les tours : la tour carrée qui servait d'entrée, la tour à poivrière où naquit le prince Eugène, la tour aux papiers contenant les armoires aux choses précieuses, la tour aux oubliettes et enfin le donjon qui mesure 12 mètres de diamètre sur 35 mètres de hauteur, de la base aux créneaux. Il donna aux murailles trois mètres d'épaisseur. La cour intérieure, d'une surface de 54 ares, 87 centiares, était entourée de bâtiments et de fossés dont la superficie totale était d'un hectare, 22 ares et 15 centiares. Les travaux durèrent seize années. Une partie des fossés a été comblée en 1869.

François II d'Orléans, comte de Dunois-Longueville, ajouta, en 1508,



L'église de Blandy-les-Tours



Intérieur de l'église de Chailly-en-Bière

les toitures, aménagea l'intérieur des tours et construisit le fameux escalier qui porte son nom et qui conduit le visiteur jusqu'aux anciens mâchicoulis ou à la terrasse actuelle du donjon.

Le maréchal de Villars porta une première main sacrilège sur cet ensemble remarquable. En 1720, il démantela la forteresse, découvrit les tours, transféra les ornements des chapelles d'Adam III aux chapelles de Vaux. Le fils, acheva l'œuvre sacrilège du père en logeant les troupeaux, avec les gens de la ferme, dans les anciens salons des princes du sang, où avaient été reçus Louis VIII et Henri II, Henri de Navarre et Philippe de Bourgogne.

Ces ruines, encore grandioses, ont été classées par l'État en 1858, vendues en 1883 par les de Choiseul-Praslin au maire de Blandy, le commandant Thuot, pour le prix de 5.000 francs, celui-ci les céda à la commune qui a fait restaurer l'escalier du donjon en 1889. Cette restauration a coûté environ 2.000 francs. Il reste tous les murs, deux tourelles, deux tours, le donjon, une partie des fossés. On voit les quatre murs des pièces ; des portes basses ou hautes ferrées de grands clous et d'une épaisseur de bois d'au moins dix centimètres. On voit du roman et de l'ogive, des meurtrières et des albalétrières. L'escalier de Longueville compte 33 marches jusqu'au premier étage, 42 jusqu'au second et 65 jusqu'aux mâchicoulis.

L'église, qui a été restaurée, est située au nord du château. Elle se compose d'une nef et d'un court bas-côté donnant trois travées ; d'un gros pilier rectangulaire de la transition (XII^e siècle) et de quatre piliers ramifiés du XV^e avec baies géminées à rosaces au chœur et à l'abside.

Le rétable Louis XIV, orné de piliers de l'ordre composite, porte la date de 1774. A signaler une copie de l'École hollandaise : « Une leçon de musique », don fait, en 1848, par le comte de Choiseul-Praslin ; un tableau à cadre sculpté : « Le père Tobie aveugle, guéri par l'ange Raphaël ». L'ange, sous la figure d'une femme, lui pose sur la tête le fiel du poisson pris dans l'Euphrate, en présence de sa mère et de son fils ; les quatre Évangélistes du Tintoret, peintures murales analogues à celles que l'on voit dans l'église de Saint-Merry ; une statue couronnée de « la Vierge et l'Enfant », en pierre.

Plus loin est la chaire, sculptée (1772). Devant le chœur est une grille en bois (1810). Derrière le maître-autel on découvre quatre blasons, aux trois quarts effacés, de la maison de Savoie. Écartelé au 1 d'une fleur de lys d'or sur champ d'azur ; au 4 d'un lion d'azur sur champ d'or ; dans la partie senestre, une fleur de lys d'azur, une étoile d'or en chef sur champ d'azur et un lion d'argent en pointe sur champ d'or. C'est tout ce que nous avons pu déchiffrer de ces intéressantes armoiries.

Le clocher, carré, se distingue par les quatre pignons de l'école rhénane.

* * *

En 1550, il y eut un premier baptême de cloches avec Léon d'Orléans, duc de Longueville pour parrain et Françoise d'Orléans, princesse de Condé, pour marraine. En 1682, la cérémonie de la bénédiction se renouvela pour deux grosses cloches, baptisées Marie-Louise et Marie-Henriette ; la première fut tenue par la princesse Marie de Bourbon, veuve de Thomas de Savoie, et la seconde par Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, veuve d'Henri de Savoie.

Au temps des guerres de religion, l'église fut affectée aux offices de la religion réformée par les princes de Condé. Les catholiques assistèrent aux offices dans une grange qu'ils convertirent en chapelle, au faubourg primitif de Blanduzel, dans la cour même de l'abbaye de St-Martin-des-Champs.

L'ancienne cure a fait place au bureau de tabac. Contiguë à la cour, le curé Becquet avait construit, en 1776, la grange aux dîmes. Becquet mourut en 1798 à l'Hôtel-Dieu de Blandy, aujourd'hui école des filles. L'ancienne école des garçons, fondée en 1699, à côté de laquelle on voyait le « pressoir banal » a servi jusqu'à la construction de la mairie actuelle qui conserve précieusement ses registres de l'état-civil du XVI^e siècle. En effet, en 1508, on trouve l'acte de baptême de Claude d'Orléans-Longueville; en 1513, celui de François d'Orléans, marquis de Rothelin; en 1547 et en 1549, celui de ses deux enfants, Jacques et Françoise d'Orléans, princesse de Bourbon-Condé; en 1590, celui de Louis d'Orléans-Longueville, grand-chambellan, vicomte de Melun.

L'Hôtel Lefebvre, du nom d'un procureur au bailliage de Melun, anobli par lettres patentes d'Henri IV (1689), a été transformé en charcuterie pour une part et en ferme pour l'autre. On y voit encore deux escaliers de cinq marches et deux perrons du temps. Cet hôtel remonte à la fin du XIII^e siècle comme l'ancien hôtel de sire Pellegrin.

BOISSETTES

Cette seigneurie a appartenu à la maison de Melun jusqu'au XIV^e siècle après quoi elle passa dans celle de Pouilly, par le mariage, en 1338, de Yolande, fille de Charles de Melun avec Guillaume de Vaudetar, seigneur de Pouilly-le-Fort, premier valet de chambre du roi Jean-le-Bon, tige des barons et marquis de Persan.

Antoine Maigret, seigneur du Mée, l'annexa à sa terre, en 1560, et François Lefebvre, trésorier de France, en 1603, l'acquit. Ensuite, Boissettes échut successivement par acquisition ou par mariage, aux familles Le Tonnelier de Bretenel en 1673; Faure en 1722; Brunier de Larnage en 1748; enfin, à un lieutenant général des armées du roi, le comte d'Ons-en-Bray, en 1768.

Au XIX^e siècle, le comte de Talhouet était propriétaire du château de Boissettes qui s'appelait, primitivement, la « Masure ». Il fut détruit par la guerre de Cent Ans et rebâti au XVII^e siècle avec quatre pavillons d'angle et deux ailes en retour. Au siècle dernier, il n'en restait plus qu'une aile que l'on restaura en l'agrandissant en 1855.

Ayant fait partie des paroisses voisines de Saint-Leu ou de Boissise-la-Bertrand, cette localité n'avait pas d'église. On en éleva une à une nef et sans caractère que l'on mit 46 ans à édifier (1682-1728).

BOISSISE-LA-BERTRAND (BOISSIACUM-BERTRANDI)

Cette terre, qui appartenait à la maison de Melun passa par mariage, en